

Durer dans la continuité

Sophie Marcotte

Number 124, Spring 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/62539ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Marcotte, S. (2010). Durer dans la continuité. *Continuité*, (124), 5–5.

Le magazine **Continuité** est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), **Continuité** bénéficie de l'appui du CMSQ, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Service de la culture de la Ville de Québec et de la Fondation québécoise du patrimoine. **Continuité** reçoit une aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal.

Continuité est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et il est répertorié dans Point de Repère, l'Index des périodiques canadiens et Hiscabeq.

Abonnement (4 numéros par année)

31,06 \$ / 1 an • 55,22 \$ / 2 ans

Conseil d'administration : France Gagnon Pratte (présidente), Jean Bélisle (vice-président), Claude Dubé, Louise Mercier et Jocelyne Bisaillon

Comité de rédaction : Réal D'Amours, Marie-Josée Deschênes, Claude Dubé, France Gagnon Pratte, Patrice Groulx, Tania Martin, Louise Mercier et François Varin

Rédactrice en chef et réviseure : Sophie Marcotte

Adjoint à la rédaction : Réal D'Amours

Correctrice d'épreuves : Annie Paré

Collaboratrice : Josiane Ouellet

Graphiste : Lydie Colaye

Promotion et publicité : Renée Girard

Service des abonnements : Lucienne Roy

Comptabilité : François Labbé

Numérisation : Langis Clavet

Impression : Imprimerie Provinciale inc.

Distribution postale : Les ateliers TAQ

Vente en kiosque : LMPI

Correspondance :

ÉDITIONS CONTINUITÉ INC.
82, Grande Allée Ouest, Québec
(Québec) Canada G1R 2G6
Téléphone : 418 647-4525
Télécopieur : 418 647-6483
Courriel : continuite@cmsq.qc.ca
www.magazinecontinuite.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0714-9476

Toute reproduction ou adaptation interdite sans l'autorisation de **Continuité**

Envoi de publication, enregistrement n° 09924, convention n° 0040010902

Port payé à Québec

Date de parution : mars 2010

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, chapeaux, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

Le magazine **Continuité** n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.



Ce papier contient 50 % de fibres recyclées après consommation.

DURER DANS LA CONTINUITÉ

Le vert est à la mode depuis quelques années. On construit des bâtiments certifiés LEED, on prône le transport en commun, on encourage les citoyens à remplir leur bac de récupération et à limiter leur consommation d'énergie... Étrangement, la conservation du patrimoine est rarement associée à la protection de l'environnement. Pourtant, elle respecte parfaitement les fameux « trois R » : réutiliser, recycler, réduire.

Mille motifs peuvent justifier de conserver, de restaurer ou de recycler un bâtiment ancien plutôt que de le détruire pour le remplacer par un édifice tout neuf. Parce que ces avenues nécessitent moins de ressources naturelles, génèrent moins de déchets, émettent moins de gaz carbonique, par exemple. Selon une étude citée dans notre dossier, il faudra 65 ans pour couvrir les pertes d'énergie liées à la destruction et à la reconstruction d'un édifice, même si son remplaçant est performant sur le plan énergétique. Une donnée qui fait réfléchir...

Mais au-delà des raisons purement écologiques de conserver le patrimoine figurent des motivations économiques et sociales, les deux autres piliers – souvent oubliés – du développement durable. Réhabiliter un bâtiment ancien stimule l'économie locale et le tourisme, c'est vrai, mais contribue aussi à préserver l'âme d'un quartier, un bout de son histoire, de son identité. Bref, les fondements du sentiment d'appartenance des résidents, de leur fierté. Outre une planète en santé, n'est-ce pas ce que nous désirons léguer aux générations à venir?

Le but de notre dossier n'est évidemment pas de convaincre que la conservation est la seule option à considérer. Mais il s'agit certes de la voie à privilégier, même si marier authenticité et efficacité n'est pas toujours chose aisée. Le patrimoine a depuis longtemps fait ses preuves en matière de durabilité. Donnons-lui encore une chance.



Sophie Marcotte